



EAU «RYTHME» DE LA NATURE

LE CACARDEUR

ÉDITION JANVIER 2025

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

Municipalité de Pointe-aux-Outardes

vous souhaite une

★ BONNE & HEUREUSE ANNÉE ★

20
25



Table des matières



Mot du maire	4
Prévision budgétaire 2025	6
Prochaine réunion du Conseil	9
Taxes municipales	9
Parc nature	10
Services des loisirs	11
Petite annonce	14
Bibliothèque municipale	15
Centre intégré de santé & de services sociaux	16
Service urbanisme	19
Travaux publics	20
Grains de soleil CN inc	22
Maison des jeunes le S.Q.U.A.T	24
Matières résiduelles	25
Table des marées	26
Coordonnées	27
Mosaïque	28

**Notez que vous pouvez également lire votre
Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la
municipalité à l'adresse suivante :
www.pointe-aux-outardes.ca**





Chers Outardéennes, Outardéens

Alors que nous entamons une nouvelle année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'harmonie. Que 2025 soit une année prospère pour chacun d'entre vous ainsi que pour notre belle communauté.

RESPECT DES SENTIERS DE MOTONEIGE : MERCI AUX PROPRIÉTAIRES COLLABORATEURS

L'hiver est bien installé, et nos sentiers de motoneige sont une richesse pour les amateurs de plein air. Je tiens à rappeler l'importance de respecter ces tracés afin de conserver les permissions offertes par les propriétaires privés. Un grand merci à ceux et celles qui collaborent pour rendre cette activité possible dans le respect de tous.

NOUVEAU ACCÈS POUR LE MARCHÉ DES DUNES

Une belle nouveauté s'en vient : un accès est en cours de changement pour permettre aux bolides de Ragueneau d'accéder au Marché des Dunes par la voie fédérée.

BUDGET 2025 : ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre budget pour 2025 a été adopté, le 19 décembre dernier, sans hausse exagérée. Nous avons pris soin de maintenir le taux de taxe dans les plus bas de la Manicouagan, tout en ajustant en fonction du coût de la vie. Ce budget équilibré reflète notre engagement à gérer les finances municipales de manière prudente tout en répondant aux besoins de la communauté.

DES PROJETS PROMETTEURS POUR 2025

Nous avons de beaux projets en préparation pour l'avenir, notamment :

- Un sentier de marche de 2 km reliant le secteur des loisirs avec une vue imprenable sur la rivière Outardes. Une belle façon de profiter de notre patrimoine naturel !
- La dynamisation du portail d'entrée de la municipalité pour un accueil chaleureux.
- La réfection de la station de pompage de Pointe-aux-Outardes pour assurer la durabilité de nos infrastructures.
- La possible réfection d'une partie du chemin de Baie-Saint-Ludger, un besoin exprimé par plusieurs d'entre vous et pour le Camping de la Rive.
- Un traitement de surface par Hydro-Québec de la piste cyclable entre Pointe-Lebel et le secteur de Baie-Saint-Ludger, favorisant ainsi le transport actif.

Ces initiatives visent à améliorer votre qualité de vie tout en valorisant notre environnement et nos infrastructures.

En terminant, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre implication dans notre communauté. Ensemble, nous construisons une municipalité où il fait bon vivre.

Bonne année 2025 à tous et à toutes !



Julien Normand,
maire de notre magnifique municipalité

Budget 2025

Alors que nous entamons une nouvelle année, il est essentiel de vous présenter les prévisions budgétaires pour 2025. Le conseil et la direction ont travaillé avec diligence ces dernières semaines pour élaborer un budget équilibré qui reflète nos besoins croissants et les priorités. Ce budget s'élève à 2 316 779 \$, soit une augmentation de 8,93% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est principalement attribuée à l'augmentation des coûts liés aux services et à l'entretien de nos infrastructures. En effet, les dépenses en matière de traitement de l'eau, de gestion des déchets et de vidange des fosses septiques représentent à elles seules 3,48 % de cette hausse. De plus, nous avons dû faire face à une augmentation de 50 % du coût de notre contrat de déneigement, en vigueur depuis novembre 2024. La taxe foncière sera ajustée à 1.125 \$ / 100 \$ d'évaluation pour une augmentation totale moyenne limitée à 2.68 % pour 2025.

Pour équilibrer le budget et éviter d'alourdir le fardeau fiscal de nos contribuables, nous avons affecté le surplus accumulé de 25 000 \$ et affecté la réserve de 15 000 \$ prévu pour les élections générales de novembre 2025.

Nous encourageons tous les citoyens à utiliser l'Éco-Centre pour le dépôt des gros rebuts, afin de réduire les surcharges lors de la collecte en juin. De plus, avec l'arrivée du bac brun à la fin de l'année 2024, il est crucial de composter autant que possible pour minimiser les coûts liés à la gestion des déchets.

Voici les taux de taxes pour l'année 2025 :

- La taxe résidentielle passe de 1,10 \$ à 1,125 \$.
- La taxe sur les immeubles non résidentiels passe de 2,13 \$ à 2,18 \$.
- La taxe agricole passe de 1,10 \$ à 1,125\$.
- La taxe industrielle passe de 2,71 \$ à 2,775 \$.

En ce qui concerne les tarifs pour les services :

- La taxe sur les ordures passe de 251 \$ à 257 \$.
- La taxe sur l'aqueduc passe de 301,50 \$ à 312 \$.
- La taxe d'égout pour la rue David demeure à 211 \$ à 222,50 \$.
- Le coût pour la vidange de la fosse septique passe de 152 \$ à 160 \$.

Quant à la taxe de secteur pour l'entretien de l'enrochement concernant les immeubles situés sur la rue Labrie Ouest, entre le rond-point et le quai municipal (lots 4 à 12), le taux demeure à 0,10 \$/100 \$.



Voici les nouveaux taux de taxes spéciales concernant le règlement d'emprunt pour les travaux de stabilisation (protection du littoral) :

- La taxe spéciale générale sera à 0,0057 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- La taxe spéciale secteur des travaux (165 au 342, rue Labrie) à 0,0567 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- La taxe spéciale secteur (rue David) à 0,0181 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- La taxe spéciale secteur (+ 342, rue Labrie) à 0,0108 \$ du 100 \$ d'évaluation.

DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2025	BUDGET HAUSSE BAISSÉ	
			\$	%
- Administration générale	491 027	613 304	+ 122 277	+ 24,90
- Sécurité publique	346 781	363 985	+ 17 204	+ 4,96
- Transport	384 416	464 716	+ 80 300	+ 20,89
- Hygiène du milieu	470 687	488 306	+ 17 619	+ 3,74
- Santé et bien-être	1 500	1 680	+ 180	+ 12,00
- Urbanisme	111 332	125 647	+ 14 315	+ 12,86
- Loisirs et culture	286 365	283 081	- 3 284	- 1,15
- Frais de financement	5 000	12 360	+ 7 360	+147,20
- Remboursement en capital	29 700	3 700	- 18 400	- 87,54
- Affectations	0	(15 000)	- 15 000	+100,00
- Surplus affecté	0	(25 000)	- 25 000	+100,00
TOTAL DES DÉPENSES	2 126 808 \$	2 316 779 \$	+ 189 971	+ 8,93

RECETTES	BUDGET 2024	BUDGET 2025	BUDGET HAUSSE/BAISSÉ	
			\$	%
- Taxes	1 766 398	1 851 469	+ 85 071	+ 4,82
- Paiement tenant lieu de taxes	75 145	75 031	- 114	- 0,15
- Autres recettes de sources locales	66 925	66 075	- 850	- 1,27
- Transferts	218 340	324 004	+105 864	+ 48,49
- Affectations	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES	2 126 808 \$	2 316 779 \$	+189 971	+ 8,93

Pour une résidence moyenne évaluée à 125 607 \$, l'augmentation sera de 31,40 \$ et 24,50 \$ pour les services, pour l'année 2025.

Ensemble nous pouvons continuer à améliorer notre municipalité tout en prenant soin de notre environnement et en gérant nos ressources de manière responsable.

Merci de votre soutien et de votre engagement envers notre communauté.



PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

DESCRIPTION DES PROJETS	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027	TOTAL DES DONNÉES	MODE FINANCEMENT
Infrastructures routières (BSL, fossés rue Labrie)	2 081 650 \$	- \$	- \$	2 081 650 \$	PAVL Emprunt Surplus
Portail d'entrée (Stationnement et éclairage)	- \$	50 000 \$	- \$	50 000 \$	Subventions Fonds Toulnustouc
Infrastructures de loisirs (parcs de jeux, filet terrain de balle, éclairage DEL)	30 000 \$	30 000 \$	- \$	60 000 \$	Fonds Toulnustouc Subventions
Agrandissement et réaménagement Station PAO	2 033 595 \$	- \$	- \$	2 033 595 \$	TECQ PRIMEAU Emprunt
Étude projet Asphalté rues Harvey/Gagné	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$	Surplus Subvention Emprunt- secteur
Compteurs d'eau Non-résidentiel	50 000 \$	50 000 \$	- \$	100 000 \$	TECQ
Installation génératrice C.L.	- \$	100 000 \$	- \$	100 000 \$	PRABAM TECQ
Accessoires tracteur	6 000 \$	- \$	- \$	6 000 \$	Surplus
Panneaux / enseignes / affichage	25 000 \$	25 000 \$	- \$	50 000 \$	Subvention Mise de fonds
Sentier de la rivière	215 000 \$	- \$	- \$	215 000 \$	Subvention Mise de fonds
Sentier plage / Labrie Est	- \$	163 000 \$	- \$	163 000 \$	Subvention Mise de fonds
TOTAL	4 451 245 \$	428 000 \$	10 000 \$	4 889 245 \$	

RÉUNION DU CONSEIL – 2025

Lundi, le 20 janvier

Lundi, le 10 février

Lundi, le 10 mars

Lundi, le 14 avril

Lundi, le 12 mai

Lundi, le 9 juin

Lundi, le 7 juillet

Lundi, le 11 août

Lundi, le 8 septembre

Mercredi, le 1er octobre

Lundi, le 10 novembre

Lundi, le 8 décembre

En salle du Conseil au 471, chemin Principal



TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES TAXES FONCIÈRES 2025 SERONT ENVOYÉES
PAR LA POSTE LE 20 FÉVRIER PROCHAIN.



Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et d'interprétation au Parc Nature

Chers outardéens et outardéennes, l'équipe du Parc Nature tenait à vous tenir au courant de l'avancement du projet de construction de son nouveau Pavillon Desjardins.

Échéancier : Novembre 2024 à mai 2025.

Accès aux sentiers

Malgré la construction, il est possible de venir **profiter des sentiers**, à condition de se stationner en dehors du Parc et de ne pas s'approcher de la zone de construction.

Nouveautés

À partir de la saison 2025, le Parc Nature **ouvrira ses portes à l'année**. Entre autres avec son offre de Nichoirs d'Oiseaux Géants, de camping, des nouvelles activités hivernales, de nouveaux événements et sa nouvelle salle d'interprétation dédiée à l'Aire Marine Protégée de Manicouagan!

Vous avez des idées d'activités ou d'événements, dans une optique d'ouverture à l'année?

Partagez-nous vos idées!

418-567-4227 poste 1
infoparc@parcnature.com



PRENDRE NOTE DE VOUS STATIONNER SUR LE BORD DE LA CLÔTURE ET NON, DANS LE ROND POINT, MERCI DE VOTRE COLLABORATION !



PATINOIRE

PAO

CENTRE DES LOISIRS

IMPORTANT :
Prenez note que pour une raison de sécurité, lors des périodes de hockey (libre ou réservation), le port du casque avec protecteur facial (grille ou visière) ainsi que le protège-cou sont obligatoires pour les moins de 18 ans et fortement recommandé pour les plus de 18 ans.

Notez, que la salle communautaire du Centre des loisirs n'est pas disponible pour des activités libres.



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

Après-midi de 13h00 à 18h00

FERMÉ

Soirée de 18h00 à 19h30

Patinage libre
13h00 à 15h30
Hockey libre
15h30 à 18h00

Hockey familiale

Patinage libre

Hockey familiale

Patinage libre

Hockey familiale

Hockey familiale

Patinage libre

Soirée de 19h30 à 21h15

Patinage libre

Hockey libre

Patinage libre

Hockey libre

Patinage libre

Hockey libre

Fermeture 21h30

CLUB DE MARCHÉ POINTE-AUX-OUTARDES

Sentiers & Forêt si accessible
Rue

Ça commence
LUNDI
13 JANVIER 2025

PARTICIPATION : GRATUIT

Départ 19H00 – CENTRE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

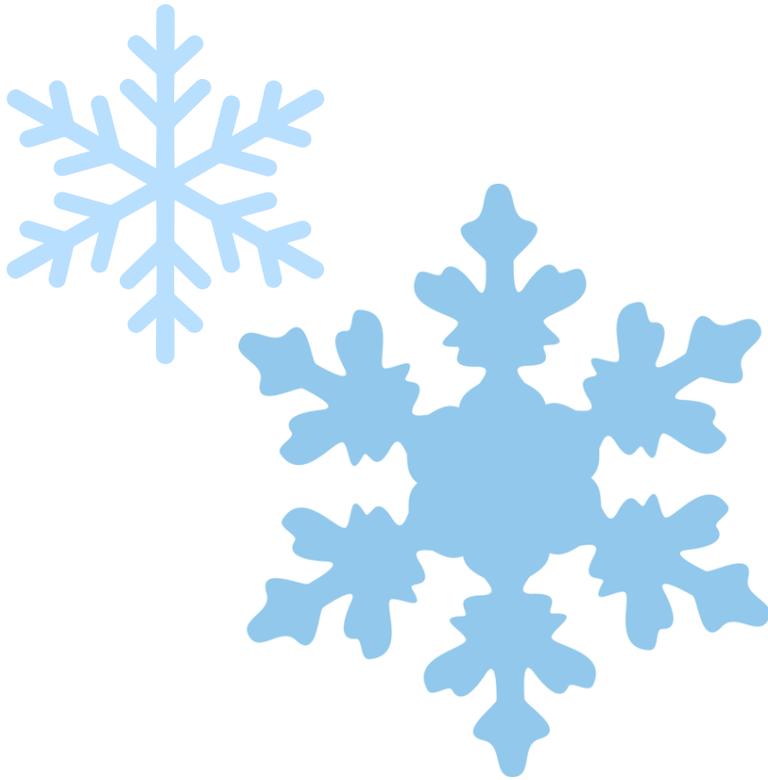
493 chemin Principal

Chaussures adaptées & habillement en conséquence.

Informations :

Organisé par Mme Valérie Gagné
loisirs@pointe-aux-outardes.ca
418 567-2177 poste 1





FRIGO/CONGÉLO

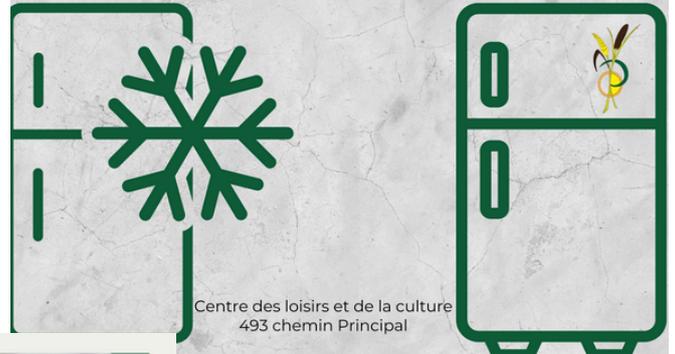
communautaire



Veillez nous aviser lorsque vous mettez des mets dans le frigo ou congélo



- Date
- Ingrédient



Centre des loisirs et de la culture
493 chemin Principal



Jeux de la FADOO

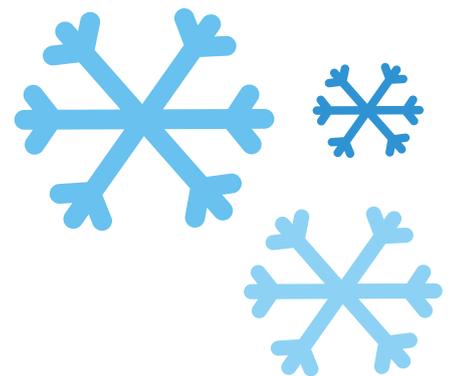
Tous les mardis de 13 h à 16 h
au Centre des Loisirs de PAO

*De retour le 14 janvier 2025

- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe
Montage : Roxanne Marin



FADOQ de Pointe-aux-Outardes



Déjeuner FADOQ

CENTRE DES LOIRSIRS DE
POINTE-AUX-OUTARDES



Dimanche, le 5 janvier 2025

De 8h30 à 12h00

Adulte : 8,00 \$

Enfant 6-12 : 4,00 \$

Enfant 0-5 : Gratuit

C'est le mois de votre anniversaire ?

C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement

PETITE ANNONCE



Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal :
le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin de FÉVRIER est le 20 JANVIER 2025.

Prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Veillez communiquer avec nous, afin qu'on vous envoie le formulaire de demandes d'annonces. municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou 418 567-2203 poste 0



25 ans

CAFÉ-RENCONTRE DE JANVIER

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Lundi le 20 janvier 2025
dès 19 h 00

LIEU

625, Boul. Laflèche, Édifice Provencher
Local 1.801

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Julie Savard 418 297-0315

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :

 L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



Bibliothèque municipale

Découvrez tout ce que notre bibliothèque a à offrir !

Nous vous proposons une large sélection de livres pour enfants, romans pour adultes, documentaires et revues. En plus, grâce à votre numéro de membre, vous avez accès à un choix impressionnant de livres numériques via le Réseau Biblio.

Nous sommes ouverts tous les mercredis de 17h30 à 19h30.

Venez nous rencontrer et laissez-vous inspirer par le plaisir de la lecture !

Au plaisir de vous voir !

Les Bénévoles de la Bibliothèque

 481 chemin Principal, École Les Dunes

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



Horaire du service :

Bureau municipal situé au
471, chemin Principal
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30

CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.



Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

CONNAISSEZ-VOUS ?



GRAND ANNONCE !

DÈS LE 10 JANVIER 20H À TÉLÉ-QUÉBEC

Cet hiver, des citoyens de notre belle région prendront part à une télé-réalité sur les ondes de Télé-Québec !

Au programme :

Un jeu de société grandeur nature qui met en lumière le dépassement de soi et la magie des régions du Québec.

Ne manquez pas cette occasion de voir nos talentueux citoyens briller !

Soyez prêts pour une aventure inoubliable !

CONNAISSEZ-VOUS ?

Frédéric Bénichou, enseignant à l'école secondaire Serge-Bouchard, a reçu le prestigieux Prix Raymond-Gervais pour son engagement exceptionnel dans l'enseignement des sciences au Québec. Reconnu pour son implication remarquable, il a organisé des projets tels que des formations pour l'éclipse solaire de 2024, un club de sciences et des ateliers de robotique. Il est également actif en dehors de l'école, notamment comme guide au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes et président d'un club d'astronomie régional. Cette distinction reflète la fierté du Centre de services scolaire de l'Estuaire envers cet éducateur passionné et inspirant.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même. .

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du 15 octobre jusqu'au 30 avril de l'année suivante, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



Un service gratuit pour nos familles et leurs jeunes.
Ensemble pour la réussite éducative de ceux-ci !

Votre enfant éprouve des difficultés ou des retards d'apprentissage ?
Votre enfant est sur une liste d'attente pour des services professionnels ?
Vous êtes inquiets face au développement de votre jeune ?

Nous vous offrons l'opportunité de travailler avec des jeux spécifiques...

- un ou des axes de développement de votre jeune
- Gestion des émotions (colère, anxiété, etc.)
- Langage
- Lecture (décodage et inférence)
- Prérequis scolaire
- Et autres...

Rencontres ludiques personnalisées
chez vous ou dans un autre milieu
en fonction de ce qui est plus facilitant...
Éducatrice + l'enfant + VOUS, l'adulte significatif!

Contactez-nous pour en savoir +, Grains de Soleil Côte-Nord inc.
418 567-8920 #4 ou gdscotenord@yahoo.fr ou Page FB GrainsdeSoleil37

SENSIBILISATION – MOTONEIGE

Le Consortium de recherche MAPAQ / CRPTQ demande aux motoneigistes empruntant le sentier fédéré traversant leurs champs de ne pas sortir du sentier balisé.

Cela vise à éviter :

- la compaction des sols qui complique les cultures,
- les bris de barrières et de clôtures,
- ainsi que les déchets (bouteilles et autres).

Note importante : Le sentier menant près de l'ancien dépanneur Réjean Vallée est maintenant fermé en raison des nombreuses sorties de piste dans ce secteur.

Nous espérons la même vigilance et respect pour l'ensemble des terres en culture de la péninsule.

Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension pour préserver ce précieux sentier, unique dans notre communauté, dont le droit de passage dépend de votre bonne conduite.





La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Nouvel horaire :

Lundi : 18h00 à 21h00
Mardi : 18h00 à 21h00
Mercredi : 18h00 à 21h00
Jeudi : 18h00 à 21h00
Vendredi : 18h00 à 23h00

Aide aux devoirs pour les 8 ans et plus

Mardi & Jeudi : 15h00 à 18h00

COORDONNÉES

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

Téléphone : 418 567-1202

Facebook (Groupe) : Mdj le S.Q.U.A.T

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Janvier

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31



Télécharge l'application



5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?



- ✓ Votre bac bleu appartient à la Régie.
- ✓ Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- ✓ Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- ✓ Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

Bac brun : informez-vous!



POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange
Tout ce qui se jardine



Visitez notre site Internet www.regiemanicouagan.qc.ca pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale

- ↑ Augmentation de la qualité de service
- ↓ Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles



TABLE DES MARÉES



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
------	-------	-------	------	-------	-------	------	-------	-------

1	0259	3.28
	0842	0.88
mer	1507	4.32
	2145	0.83
2	0339	3.32
	0924	0.80
Jeu	1549	4.33
	2224	0.81
3	0421	3.37
	1008	0.80
ven	1632	4.25
	2305	0.84
4	0508	3.40
	1058	0.88
sam	1717	4.08
	2348	0.71
5	0554	3.43
	1149	0.98
dim	1807	3.83
6	0034	0.81
	0646	3.48
lun	1251	1.07
	1902	3.53
7	0124	0.95
	0743	3.51
mar	1403	1.15
	2005	3.24
8	0219	1.08
	0845	3.58
mer	1523	1.14
	2118	3.02
9	0321	1.18
	0951	3.89
Jeu	1642	1.04
	2234	2.93
10	0427	1.20
	1058	3.84
ven	1753	0.89
	2344	2.97

11	0531	1.13
	1200	4.02
sam	1853	0.73
12	0043	3.07
	0628	1.01
dim	1258	4.20
	1945	0.59
13	0134	3.19
	0720	0.87
lun	1348	4.34
	2030	0.51
14	0220	3.30
	0807	0.78
mar	1432	4.41
	2112	0.48
15	0302	3.39
	0851	0.70
mer	1514	4.39
	2150	0.51
16	0342	3.44
	0932	0.71
Jeu	1554	4.28
	2225	0.59
17	0421	3.48
	1013	0.78
ven	1633	4.08
	2258	0.72
18	0459	3.44
	1053	0.90
sam	1710	3.79
	2330	0.88
19	0537	3.39
	1134	1.08
dim	1749	3.49
20	0002	1.08
	0616	3.32
lun	1219	1.24
	1829	3.19

21	0035	1.24
	0658	3.25
mar	1312	1.41
	1915	2.90
22	0114	1.40
	0748	3.18
mer	1420	1.55
	2013	2.85
23	0203	1.53
	0848	3.17
Jeu	1547	1.59
	2128	2.50
24	0307	1.61
	0957	3.22
ven	1710	1.51
	2249	2.49
25	0419	1.59
	1105	3.37
sam	1811	1.34
	2355	2.80
26	0523	1.47
	1202	3.59
dim	1858	1.14
27	0044	2.78
	0617	1.29
lun	1249	3.84
	1937	0.93
28	0125	2.99
	0704	1.08
mar	1332	4.09
	2013	0.73
29	0204	3.21
	0748	0.83
mer	1412	4.30
	2048	0.55
30	0242	3.42
	0830	0.84
Jeu	1452	4.44
	2123	0.41
31	0321	3.61
	0913	0.50
ven	1532	4.47
	2159	0.33

COORDONNÉES



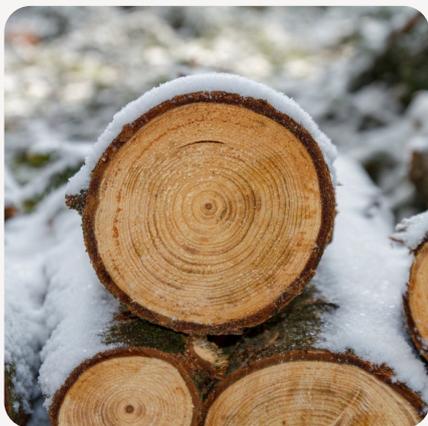
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0
Téléphone : 418 567-2203
Télécopieur : 418 567-4409
Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca
www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs et de la culture :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00



Bonne année 2025